

11 juillet sera donc dirigée vers Remy, Grand-Fresnoy, Longueil-Sainte-Marie, Chevrières et le château du Fayel. Les membres de la Société seront du reste informés individuellement de l'heure exacte du départ de Compiègne.

M. l'abbé Morel donne communication d'une note intitulée « un Témoin de l'ancienne liturgie romaine beauvaisienne. »

La liturgie Janséniste supprimée en 1854, dans le diocèse de Beauvais, n'y avait guère duré plus cent ans. Elle avait été inaugurée par Mgr Etienne-René Potier de Gesvres. Le Bréviaire qui porte son nom date en effet de 1741 et le missel réformé ne parut qu'en 1756. Antérieurement on usait du Bréviaire et du Missel romain beauvaisien. Rien de plus vénérable que les antiques formules de prières conservées dans ces livres et déjà en vigueur au temps de Charlemagne. Le témoin de cette antique liturgie retrouvée par M. l'abbé Morel est une pierre commémorative relatant la fondation d'un salut en 1615 par M. Jean Wallet, curé de Saintlines. Sur cette dalle de 1 mètre sur 0<sup>m</sup> 50 cent. sont énoncées toutes les prières qui doivent être chantées au salut le jour de *Pâques communiaux*. On les retrouve à peu près toutes dans le Bréviaire en usage aujourd'hui quelques-unes datent du ix<sup>e</sup> et d'autres du vi<sup>e</sup> siècle. A Verberie le vénérable curé avait fondé une messe à perpétuité dans la chapelle de Notre-Dame-ai-Mont, convertie actuellement en écurie de ferme. L'inscription commémorative de cette dernière fondation subsiste encore et est ornée de figures et de personnages. La pierre a environ 0<sup>m</sup> 80 sur 0<sup>m</sup> 85 centimètres.

M. A. Sorel donne lecture d'une curieuse délibération du District de Compiègne datée du 15 thermidor an II, et prescrivant la célébration d'une fête populaire en mémoire de la journée du 10 août 1792 (V. S.). L'ordre du

jour, l'itinéraire des cortèges, les diverses péripéties des réjouissances publiques sont minutieusement réglées. Le simulacre de la prise par le peuple d'une Bastille en bois élevée au Rond-Royal, le cortège des citoyens se rendant devant un autel élevé en plein air pour faire fumer l'encens et répandre des fleurs en l'honneur des héros morts pour la patrie, sont détaillés avec une précision extrême par l'agent national (Quinquet) chargé de l'organisation. Cette fête eut réellement lieu, telle qu'elle avait été imaginée.

On vit donc défilér au bruit du tambour, du tocsin et du canon, la garde nationale, la troupe, infanterie et cavalerie, les autorités constituées, les citoyens mariés accompagnés de leurs épouses ou de leurs parentes, les jeunes citoyennes vêtues de blanc et portant des fleurs, les jeunes citoyens sortant du ci-devant collège et chantant l'hymne des *Marseillais*. Le cortège suivit les rues décorées de verdure, c'est-à-dire de fougère, de genêts et de fleurs, seuls symboles tolérés en ce jour, et on anéantit les emblèmes du despotisme et de la féodalité.

Ce document présente le tableau le plus exact et le plus complet de l'une des innombrables fêtes imaginées à cette époque. Des remerciements sont adressés à M. Sorel.

La prochaine séance aura lieu le 18 juillet.

*Le secrétaire-adjoint,*

R. DE MAGNIENVILLE;